



Genre de document :	Projet de modifications
N° du document :	52-108
Objet :	Projet de modifications sur la <i>Surveillance des vérificateurs</i>
Date de publication :	Le 4 juillet 2008
Entrée en vigueur :	Le 4 juillet 2008

**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT LA NORME CANADIENNE 52-108 SUR LA
*SURVEILLANCE DES VÉRIFICATEURS***

1. L'article 1.2 de la Norme canadienne 52-108 sur la *surveillance des vérificateurs* est modifié par la suppression du paragraphe 2.
2. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 4 juillet 2008.